

Composition d'un dossier de demande de PACS

Vous êtes domiciliés sur la commune de Leyr (54760) ou vous allez vous y installer prochainement et vous souhaitez vous pacser.

Liste des pièces à fournir :

- Une déclaration conjointe d'un PACS (formulaire CERFA 15725*2) avec les attestations sur l'honneur d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune. Formulaire gratuit disponible sur www.service-public.fr.
- Une convention de PACS – Modèle disponible sur www.service-public.fr.
- Une copie de l'acte de naissance pour chacun des partenaires de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait de filiation) à obtenir auprès de la commune de naissance.
- Une copie de la pièce d'identité pour chaque partenaire (pièce en cours de validité)

>>> Des pièces complémentaires peuvent être demandées pour le/la partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique :

- Une pièce d'identité du tuteur ou curateur
- La décision de justice de mise sous tutelle ou curatelle

>>> Des pièces complémentaires pour le/la partenaire étranger(ère) né(e) à l'étranger :

- Un extrait avec indication de la filiation de leur acte de naissance étranger (à défaut, la copie intégrale de l'acte de naissance étranger de moins de 6 mois)
- Un certificat de coutume
- Un certificat attestant la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état civil du Ministère des Affaires Etrangères de Nantes.
- Une attestation de non-inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil du Ministère des Affaires Etrangères de Nantes.